

DEC130204DR08

**Décision portant nomination de M. François DEBIEN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'Unité mixte de Service et de Recherche USR n°3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers »**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** l'instruction référencée SST-QI-1 du 08/11/2011 relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'Assistant de Prévention à l'Université de Poitiers ;

**Vu** la décision n°DEC122896DGDS du 19/12/2012 portant création et renouvellement de l'Unité de Service et de Recherche n°3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers » et nommant M. Alain FERRAND en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 04/10/2012 ;

Considérant que M. François DEBIEN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers entre le 15/05/2002 et le 28/06/2002 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. François DEBIEN, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR n°3565 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers », à compter du 01/01/2013.

M. François DEBIEN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. François DEBIEN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 31 janvier 2013

Le directeur de l'unité  
Alain FERRAND

Yves JEAN  
Président de l'Université de Poitiers  
Le 05/04/2013

Patrice SOULLIE  
Délégué régional  
Le 12/04/2013